

VOUS AVEZ OPTÉ POUR LE PRELEVEMENT MENSUEL

12 mensualités de juillet 2025 à juin 2026 / Premier prélèvement : Juillet 2025

Ce tableau vaut échéancier également disponible sur le site internet de la CC CVV

En fonction de votre commune dans la liste, reportez-vous à la colonne correspondante dans le tableau.

R1 : Commercy

R2 : Euville commune, Lérrouville, Vadonville, Vignot

R3 : Boncourt-sur-Meuse, Chonville-Malaumont, Aulnois-sous-Vertuzey, Ville-Issey, Vertuzey, Grimaucourt-près-Sampigny, Mécrin, Pont-sur-Meuse

R4 : Vaucouleurs, Void-Vacon, Sorcy-Saint-Martin, Troussey, Pagny-sur-Meuse

R5 : Brixey-aux-Chanoines, Bovée-sur-Barboure, Boviollles, Broussey-en-Blois, Burey-en-Vaux, Burey-la-Côte, Chalaines, Méligny-le-Grand, Méligny-le-Petit, Ménil-la-Horgne, Montbras, Montigny-lès-Vaucouleurs, Naives-en-Blois, Nançois-le-Grand, Neuville-lès-Vaucouleurs, Ourches-sur-Meuse, Pagny-la-Blanche-Côte, Reffroy, Rigny-la-Salle, Rigny-Saint-Martin, Saint-Aubin-sur-Aire, Saint-Germain-sur-Meuse, Saulvaux, Sauvigny, Sauvoy, Sepvigny, Taillancourt, Ugny-sur-Meuse, Villeroy-sur-Méholle, Willeroncourt

Grille de Redevances mensuelles – avec Bonus qualité de Tri			
Collecte séparative et traitement des déchets ménagers et assimilés			
	R1	R2/R4	R3/R5
Résidence principale			
<i>1 part</i>	10.22	9.50	9.24
<i>2 parts</i>	20.44	19.01	18.49
<i>3 parts</i>	25.63	23.83	23.17
<i>4 parts et +</i>	34.40	31.99	31.11
Résidence secondaire	15.33	14.26	13.87
Déchets des activités	10.22	9.50	9.24
Hébergements			
<i>1 à 5 personnes</i>	15.34	14.26	13.87
<i>6 à 10 personnes</i>	30.67	28.51	27.73
<i>11 à 20 personnes</i>	51.11	47.52	46.21
<i>20 personnes et +</i>	71.56	66.52	64.70

Tarifs en vigueur au 01/07/2025

(<https://cc-cvv.fr>)

Ces montants peuvent varier en fonction de votre situation (garde alternée, changement de composition du foyer en cours d'année etc...)

Les achats éventuels de sacs biodégradables pour les résidus alimentaires auront pour effet d'actualiser le montant de la mensualisation sur les mois restant dus.